



FÉDÉRATION VOILE-AVIRON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Samedi 4 décembre 2021

Précédée d'une

CONFERENCE à 14H

« Le camping sauvage en canot : un confort étonnant »

Par ROGER BARNES



Président de la Dinghy Cruising Association, auteur de : *The Dinghy Cruising Companion – Tales & advice from sailing in a small open boat*, ainsi que de nombreuses vidéos promouvant la navigation Voile-Aviron (cf chaîne YouTube), à bord de son ilur Avel-Dro.

Maison de la Bretagne, 8 rue de L'arrivée, 78.15 PARIS (Métro Montparnasse)
Attention : Fermeture des portes à 14H15 – Masque et inscription sur registre de présence obligatoire

Et (sous réserve de pb techniques) en téléconférence via Skype

<https://join.skype.com/mceIfs39f9Lf>

Horaire

- Accueil à 14h / 14h15 : recensement des présents, présentation des modalités de vote.
- Conférence à 14h15
- Assemblée Générale : 15H
- Fin à 18H

1) Ordre du jour de l'AG

- 1 Remise du prix de la FVA 2021
- 2 Rapport moral du président - Approbation
- 3 Etats des licences-cotisations

Fédération Voile-Aviron
74 rue du Gal Weygand, 56000 VANNES
Tél: 06 64 78 70 42 Courriel: federation.voileaviron@gmail.com

- 4 Rapport du trésorier - Approbation des comptes
- 5 Compte rendu des activités 2021
- 6 Programme d'activité 2022
- 7 Montant des cotisations 2021-2022 et 2022-2023
- 8 Budget prévisionnel 2022 - vote
- 9 Renouvellement du CA - Election des administrateurs (*merci aux postulants de se faire connaître*)
- 10 Questions diverses (pour être soumises à vote elles devront être communiquées au bureau par écrit 8 jours avant la réunion)

Nous vous recommandons d'être présents physiquement, en effet nous ne pouvons garantir la qualité de la liaison à distance. Néanmoins un protocole est proposé pour la participation à distance :

2) **Procédure de connexion pour la participation à distance si nécessaire**

Pour se connecter à l'AG : skype

Il vous suffit de cliquer sur le lien <https://join.skype.com/mceIfs39f9Lf>

- si vous n'avez pas téléchargé skype :
 - o vous pouvez rejoindre la conversation skype en tant qu'invité (ou avec votre compte microsoft). C'est ce qu'on vous recommande.
 - o Vous pouvez aussi télécharger skype (mais ne le faites pas juste avant la réunion). Il vous faudra utiliser votre compte microsoft ou créer un compte microsoft.
- si vous avez déjà téléchargé l'appli skype sur votre PC, le système vous demandera si vous souhaitez ouvrir skype (dans ce cas répondez oui)

3) **Pouvoirs**

Comme à l'accoutumée, il est possible de donner délégation aux votes via un pouvoir. Chaque délégué ne pourra avoir que 2 pouvoirs. Le document est téléchargeable ici :

<https://voileaviron.org/wp/wp-content/uploads/2021/10/PouvoirAG-FVA2021.doc>

4) **Procédure de vote pour la participation à distance si nécessaire**

Nous utiliserons le site web <https://www.balotilo.org> qui permet de faire gratuitement des votes à distance sécurisés et éventuellement à bulletin secret.

- En mode « bulletin secret », nous savons que vous avez voté mais pas pour qui vous avez voté (comme dans un vote dans une urne à la mairie).
- En mode « non anonyme », nous savons pour qui vous avez voté (comme pour les votes à main levée en AG traditionnelle).
- Droits de vote
 - o Comme vous savez, vos droits de vote sont pondérés (1 particulier = 1 droit de vote, pour les associations 1 à 4 droits de vote selon la taille de l'association : ≤15, ≤30, ≤45, >45 licenciés FVA),
 - o Vous pouvez aussi avoir jusqu'à 2 pouvoirs. Si une association vous a donné pouvoir, vous pouvez de ce fait avoir plusieurs droits de vote supplémentaires.

Au final, vous pouvez avoir jusqu'à 9 droits de vote en incluant les pouvoirs.

- Pour prendre en compte ces droits de vote, merci de signaler à l'avance (avant l'AG) les pouvoirs que vous avez pour que nous puissions vous allouer le bon nombre de droits de vote. Ce nombre apparaîtra en haut du scrutin. Exemple ci-dessous pour 4 droits de vote :

AG 2021 - votes rapports (4)
Groupe / Association : FVA
Fin de l'élection : samedi 4 décembre 2021 à 20h00
0 électeurs inscrits.

Approuvez-vous le rapport moral ?

Oui Non Ne se prononce pas

Approuvez-vous le rapport financier ?

Oui Non Ne se prononce pas

Approuvez-vous la proposition de budget 2022 ?

Oui Non Ne se prononce pas

Je vote !

- Attention ceci suppose que tous vos droits de votes seront utilisés de la même façon.

Ne pourront voter que les membres de la FVA (associations ou particuliers) à jour de leur cotisation 2020-2021. Nous devons connaître l'adresse email des votants : c'est le moyen qui permet de vérifier qui a droit de voter et qui a voté.

Pour pouvoir voter,

- vous devez nous communiquer l'adresse email que vous utiliserez. Nous autoriserons alors cette adresse email à voter.
- vous recevrez un mail de <https://www.balotilo.org> une fois que nous vous aurons inclus dans les listes de scrutin (le jour de l'élection). Vous verrez ceux sur lesquels vous pourrez voter pendant l'assemblée générale (à bulletin secret):
 - AG 2021 – votes rapports (pour l'approbation du rapport moral, du rapport financier, de la proposition de budget)
 - AG 2021 – Election des membres du Conseil d'Administration

!/ \ Nous pourrions permettre de voter aux retardataires au cours de l'AG mais il est largement préférable pour gagner du temps de suivre cette procédure à l'avance : nous communiquer l'adresse email de vote, et le nom des éventuels pouvoirs que vous avez.

Il n'est pas possible pour une association de voter deux fois (à la fois par vote électronique et physiquement sur place). En cas de litige si le vote électronique a été effectué en premier, le vote sur place ne sera pas pris en compte.

5) Informations complémentaires

Votants AG

Selon l'Art 15 des statuts, ne peuvent prendre part au vote que les membres à jour de leur cotisation 2020-2021, qui doivent être représentés en AG par un délégué titulaire d'une licence fédérale annuelle 2020-2021. Chaque délégué peut détenir un maximum de 2 pouvoirs supplémentaires.

Selon l'article 5, Le Chasse-Marée et le conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance sont membres de droit avec respectivement voix délibérative et consultative, à l'AG et au CA.

Renouvellement du CA (vote par l'AG) : Sont vacants 2 à 6 sièges.

2 membres sortants (fin de mandat), qui se représentent : Emmanuel MAILLY, Serge KERAND.

Membres dont le mandat est toujours actif : Dominique CHAIGNON, Anne FERRAND, JP GUERITAUD, Yves HERVY, Cyrille HERVE, Claude JOURDON, Guy LE RHUN, JP CHIROUZE, François VIVIER, Garance VERRIER, Eric DE WOLBOCK, Joël LURIENNE

La liste sera mise à jour avant l'élection, merci de nous faire part de vos candidatures.

NB : Le CA devra ensuite désigner les postes suivants : Président, deux vice-présidents, le trésorier, le secrétaire, et éventuellement le trésorier adjoint, le secrétaire adjoint.